

GRILAX REFRIGERANT

Action Dégrippante Renforcée



Le dégrippant réfrigérant exerce une action dégrippante renforcée par un choc cryogénique à -30 °C. Il facilite le démontage d'ensembles grippés et corrodés, tels que boulons, écrous, charnières, arbres, poulies, etc. Ce choc thermique permet de briser les liaisons aux points de contact oxydés, favorisant ainsi le mouvement des pièces dégrippées.

Il facilite également la rétractation des composants, rendant leur désassemblage plus aisé, en particulier pour les pièces en acier. Par ailleurs, le dégrippant à froid possède plusieurs autres propriétés : il agit en tant que dégrippant, dégoudronnant, lubrifiant, anticorrosion/anti-humidité et réducteur de friction.

Sa faible tension superficielle permet une excellente pénétration, assurant une protection efficace contre la rouille et l'humidité. Enfin, il élimine les graisses durcies au fil du temps et démontre une bonne résistance au brouillard salin.

DOMAINE :

- > Industrie Marine
- > Industrie des fluides et de l'énergie
- > Industrie Automobile et transport
- > Industrie Agricole
- > Industrie mécanique

AVANTAGES :

- > Choc cryogénique à -30°C
- > Protection efficace contre la rouille et l'humidité
- > Sans silicone
- > Insoluble dans l'eau

MODE D'EMPLOI :

- Bien agiter avant utilisation
- Pulvériser à environ 20/30 cm directement sur les pièces à traiter pendant 10 secondes
- Laisser agir quelques instants, puis débloquer les pièces
- Renouveler l'opération pour les pièces fortement corrodées
- Utiliser le tube prolongateur pour atteindre les endroits difficiles. Utilisable tête en haut / tête en bas

CONDITIONNEMENT

Aérosol de 500ml
Carton de 6 ou 12

STOCKAGE

Protéger du rayonnement solaire.
Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F

PROPRIÉTÉ PHYSICO-CHIMIQUE

Aspect : liquide limpide légèrement ambré
Densité : 0.78
Point éclair > 36°C
Odeur : menthe chlorophylle

ELEMENTS DE COMPOSITION

Butane-Propane, Huile minérale blanche

ETIQUETAGE :

Aérosol, Catégorie 1 (Aérosol 1, H222 - H229).
Irritation cutanée, Catégorie 2 (Skin Irrit. 2, H315)

PRECAUTIONS :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'inflammation. Ne pas Fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.